

De: [REDACTED]
Envoyé: 14 février 2006 15:21
À: 'Marc. Yvan. Cote (E-mail)'
Objet: proposition des Iles Subvention
Pièces jointes: Let-N-Normandean revisee.doc

<<Let-N-Normandean revisee.doc>>
salut

voici la proposition des îles que le nouveau maire a signée.

C'est une nouvelle approche qui évite à la ministre Normandean d'aller au CT.
Dans le FIMR, elle peut octroyer jusqu'à 95%.

J'ai convaincu les Madelinots de mettre de l'eau dans le vin
et de faire leurs devoirs pour le seuil minimal et de se satisfaire de 90%,
ce qui est 2 x plus que prévu mais moins que 80%.

Si vous pouviez intervenir pour convaincre Bruno, ce serait super et dans le contexte actuel avec BPR,
cela nous aiderait à négocier l'entente de sous-traitance pour les îles.

merci

[REDACTED]



Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Bureau du maire

Le 3 février 2006

Madame Nathalie Normandeau
Ministre des Affaires municipales et des Régions
Ministre responsable de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

**Objet : Demande de rencontre – Projet du chemin du Grand Ruisseau
Taux d'aide financière et seuil d'investissement**

Madame la Ministre,

Suite à notre conversation téléphonique du 19 janvier au sujet du projet du chemin du Grand-Ruisseau, je désire par la présente vous réitérer la demande financière de notre municipalité et vous faire part de l'orientation de notre nouveau conseil municipal afin de se conformer aux exigences gouvernementales.

Permettez-moi d'abord de vous remercier une fois de plus de l'intérêt que vous avez accordé jusqu'à maintenant à nos dossiers d'infrastructures. Vos initiatives répétées auprès du Conseil du trésor en vue de satisfaire les demandes de la municipalité témoignent de votre engagement envers les Madelinots. Après analyse, le conseil municipal estime toutefois que d'importants éléments de conjoncture se sont ajoutés au dossier et favorise la relance de notre requête.

En ce qui concerne le seuil d'investissement, le nouveau conseil municipal a étudié la problématique inhérente à l'état de nos infrastructures d'eau, et il a décidé d'investir davantage afin de combler le déficit d'investissement à cet effet-là. Il me fait donc plaisir de vous confirmer que nous réaliserons des travaux de réfection de notre réseau d'aqueduc de manière à respecter le seuil minimal de 28 \$ par habitant, soit plus de 350 000 \$ par année. Notre Service des travaux publics nous

...2



recommande à ce chapitre de remplacer la conduite d'aqueduc du chemin des Caps (300 mm ϕ). Cette intervention nous permettra aussi de satisfaire les orientations de la *Politique nationale de l'eau*, soit de remplacer 1 % du linéaire de conduite.

Par ailleurs, le conseil me prie de vous faire part de l'importance capitale pour l'avenir des Madelinots d'obtenir un taux d'aide financière bonifié afin de tenir compte de notre réalité socio-économique décrite dans le mémoire qui vous a été remis, s'intitulant «Pour l'avenir des Madelin'eau».

Dans la perspective qui y est décrite, il faut retenir que pour respecter notre capacité de payer, toutes les simulations de taxation à moyen terme, considération faite de la programmation décennale des travaux que nous nous devons de réaliser, le taux d'aide financière doit se maintenir à un minimum de 90 %, idéalement à 95 %.

À cet égard, notre dette totale, actuellement à 13,7 M\$, atteindra en fin d'année 19,1 M\$ (2006), soit 4,2 % de notre richesse foncière (421 M\$). Tenant compte des travaux prioritaires à réaliser au cours des quatre prochaines années du présent mandat, notre endettement s'élèvera ainsi au niveau critique de 5 % de notre évaluation foncière (\pm 21 M\$/2009). Ce seuil de 5 % correspond pour notre municipalité au niveau plafond pour lequel nous nous efforcerons de ne pas dépasser. Ce seuil correspond également pour votre Ministère à un niveau de surveillance accrue.

En conséquence, qu'il me soit permis, Madame la Ministre, de solliciter à nouveau votre appui pour reconsidérer notre demande d'aide bonifié au taux de 90 %. Dans le *Fonds sur l'infrastructure municipale rurale* (programme FIMR), je crois savoir que vous avez la possibilité d'ajuster le taux conformément à une équation multicritère tenant compte, notamment, de notre taux d'endettement de 5 % (en fin d'exercice 2009).

Aussi, le conseil municipal me prie ardemment de solliciter votre venue aux Îles-de-la-Madeleine afin de discuter de ce dossier qui revêt une très haute importance pour notre municipalité. Le projet ne peut souffrir d'un report au-delà de l'été 2006. Une rencontre avec vous nous permettra de broser un tableau complet de la problématique et d'y expliciter les éléments nouveaux que nous désirons porter à votre attention.

Je vous remercie d'emblée de votre précieuse collaboration et vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le maire,

Joël Arseneau

